

# 1 in FO militante

N° 3452 du 23 septembre au 6 octobre 2026

Bimensuel de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière



## AVEC LES JEUNES, PRÉPARONS DEMAIN

© JPL/REA



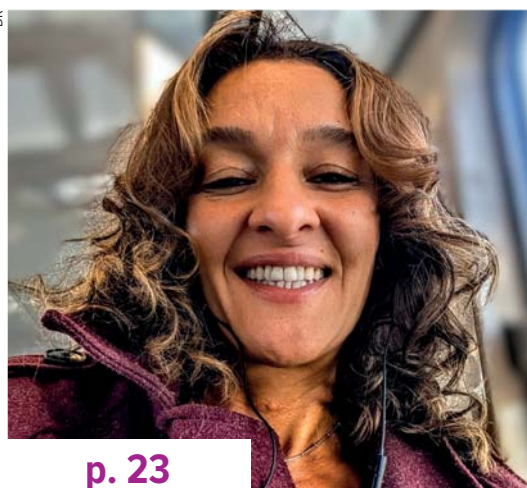
p. 4 à 7

© INDUSTRIALL



p. 16

DR



p. 23

## //// ACTU (pages 4 à 7)

### Emploi, salaires, pouvoir d'achat... Les revendications restent!

- La dégradation du marché du travail se poursuit.
- Rapport de la conférence TER : FO exprime un avis mitigé.
- Budgets 2027 : annonce choc pour efforts rudes.
- Hôpital : la bataille pour les moyens gagne encore en intensité.
- Des pompiers aux agents communaux, FO mobilisée dans la territoriale.
- Cyberattaques dans l'administration : le retour à la normale n'est pas pour tout de suite.
- Agents publics : toutes les raisons d'être en grève le 29 septembre.

## //// DROIT (page 9)

- Le retour du préjudice nécessaire.

## //// DOSSIER (pages 11 à 14)

- La campagne pour les élections dans la fonction publique en affiches.

## //// INTERNATIONAL (page 16)

- YKK : en Turquie, le droit de s'organiser foulé aux pieds.
- Australie : la catastrophique privatisation des services de recherche d'emploi.

## //// NOS COMBATS, NOS VICTOIRES (pages 17 à 21)

- Quand la santé devient une variable d'ajustement budgétaire. Une analyse du secteur confédéral chargé de la protection sociale collective.
- Fermeture du site Schneider Electric dans la Vienne : 145 salariés sur le carreau.
- FDG : nouvelle fermeture de site au nom de la recherche du profit.
- Pharmacie : cartes postales d'un été revendicatif.
- FO-Cheminots en ordre de bataille pour décrocher la représentativité à la SNCF.
- L'AFPA durement frappée par un nouveau PSE.
- Minth Electricity Technology : FO confirme sa première place.
- Journée nationale FO Jeunes : cap sur la syndicalisation.

## //// CULTURE (page 22)

- Documentaire. Le travail salarié aujourd'hui, du rêve à la réalité.
- Expo. Quand le cinéma raconte la mine.

## //// PORTRAIT (page 23)

- Sonia Cherradou, agente de maîtrise combative et en campagne.

**inFO militante**, journal de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé dans la clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale sous le titre *Résistance Ouvrière*, devenu par la suite *Force Ouvrière*, puis *FO Hebdo*. Directeur de la publication : Frédéric Souillot. Secrétaire confédéral chargé de la presse : Cyrille Lama.



PRINT IN FRANCE



Rédaction en chef : V. Forgeront.  
Rédaction : S. Déraillot, A. Dupré,  
C. Josselin, F. Lambert.  
Secrétariat de rédaction/maquette/photos :  
F. Blanc, M.P. Hamon, O. Le Trouher.  
Conception de la maquette : V. Pfohl.  
Ont également contribué à ce numéro :  
T. Bouvines, F. Darcillon.

Abonnements : [linfomilitante@fopresse.fr](mailto:linfomilitante@fopresse.fr)  
Imprimé par P. IMAGE, Paris.  
Commission paritaire : 0926 S 05818 – ISSN 2647-4174  
Dépôt légal septembre 2026.

Force Ouvrière – 141, avenue du Maine, 75014 Paris.  
Tél. : 01 40 52 84 55 – Mél. : [linfomilitante@fopresse.fr](mailto:linfomilitante@fopresse.fr)  
Site : <https://www.force-ouvriere.fr>



# MOBILISER LE 29 SEPTEMBRE !

**E**ncore une fois, depuis la reprise des hostilités cet été au Moyen-Orient et la fuite en avant dans la guerre en Ukraine, les prix à la pompe crèvent les plafonds de jour en jour.

Pour les salariés, ce n'est pas une statistique de plus : c'est une ponction directe sur le pouvoir d'achat. Alors que le litre de carburant dépasse les 2 euros, les salariés n'ont pas à choisir entre remplir leur réservoir, remplir leur réfrigérateur ou payer leurs factures.

Cette nouvelle flambée rappelle surtout une réalité : pour des millions de salariés, prendre sa voiture pour aller travailler n'est pas un choix. Quand il n'existe pas de transport collectif adapté, quand

le lieu de travail est à vingt, trente ou quarante kilomètres du domicile, il faut bien faire le plein. Se déplacer pour travailler ne doit pas devenir un luxe.

Si les tensions internationales expliquent largement cette flambée des prix, elles ne peuvent cependant pas servir éternellement de réponse à une question simple : jusqu'où faudra-t-il laisser monter les prix avant d'agir réellement ?

Force Ouvrière réaffirme sa revendication d'un blocage du prix des carburants à 1,50 euro le litre, ainsi que la nécessité d'agir sur la fiscalité lorsque l'envolée des cours conduit les prix à des niveaux insupportables.

Des mouvements commencent à s'organiser sur les réseaux sociaux, qui ne sont pas sans rappeler les gilets jaunes, la récupération politicienne est déjà là. Soyons prudents, si la colère est légitime, ne nous laissons pas emporter dans des actions ou des revendications qui ne sont pas les nôtres.

Nous avons à l'agenda une mobilisation, qu'il faudra réussir, une mobilisation syndicale, dans toute la fonction publique, le 29 septembre, sur la revendication salariale, le pouvoir d'achat. C'est la revendication numéro un : le dégel du point d'indice, la revalorisation des traitements et des carrières, l'attractivité des métiers. C'était aussi celle des policiers et des agents de l'énergie qui ont manifesté le 15 septembre. Le dénominateur commun de toutes les

mobilisations, c'est la question du pouvoir d'achat.

C'est la première revendication qui s'exprime sur le terrain. Nous y sommes tous les jours, toutes les semaines, toute l'année et plus encore en ce moment dans le cadre de notre campagne pour les

élections dans la fonction publique.

C'est aussi la revendication qui s'exprime chez les salariés du privé, qui subissent également le freinage des salaires et les pertes de pouvoir d'achat. Chez les retraités aussi, qui pourraient subir des mesures de freinage sévères dans le budget à venir, qu'il s'agisse d'une désindexation des pensions ou d'une nouvelle tentative de suppression de l'abattement fiscal de 10%. L'annonce de sévères mesures d'austérité ne fait guère de doute. Le Premier ministre vient de chiffrer à 54 milliards les économies à réaliser, principalement sur la dépense sociale.

Pour FO, le redressement des comptes publics ne peut pas se résumer à réduire encore la dépense publique et sociale. La question des recettes doit être posée avec la même détermination : justice fiscale, lutte contre la fraude, conditionnalité des aides publiques aux entreprises et contribution des revenus du capital. La mobilisation du 29 septembre sera aussi une mobilisation contre l'austérité !

**Le dénominateur  
commun de toutes  
les mobilisations,  
c'est le pouvoir d'achat**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# EMPLOI, SALAIRES, POUVOIR D'ACHAT

Alors que le gouvernement – qui présentera le 30 septembre ses projets budgétaires pour 2027 – affiche son souhait de nouvelles économies drastiques sur les dépenses publiques, du côté des travailleurs, actifs et retraités, les inquiétudes vont crescendo. Tandis que les indicateurs économiques eux-mêmes soulignent un contexte dégradé avec une croissance totalement écrasée, l'emploi à la peine, les salaires rongés par l'inflation ou encore un taux de chômage toujours en hausse. Les salariés, du public comme du privé, voient leur pouvoir d'achat amoindri alors que s'alourdit le poids des dépenses contraintes, boosté notamment par l'envolée des prix des énergies. Avec FO, ils rappellent donc l'urgence de hausses massives des salaires et d'une préservation et développement de l'emploi. En cette rentrée sociale, ils œuvrent plus que jamais à faire aboutir leurs revendications, tant par des mobilisations que par la négociation collective, à l'échelon interprofessionnel comme au sein des entreprises.

## La dégradation du marché du travail se poursuit

Dans un contexte de croissance en berne, le marché du travail poursuit sa lente dégradation. L'emploi salarié privé a enregistré une légère baisse au deuxième trimestre 2026 (-0,1%), soit une diminution quasi continue depuis le premier trimestre 2024 (-0,6%), selon une étude de la Dares (services statistiques du ministère du Travail) publiée début septembre. La « bonne tenue » de l'emploi public et de l'emploi non salarié permet néanmoins au marché du travail de rester stable au deuxième trimestre.

Si l'on regarde la situation de l'intérim, qui fait office d'indicateur de la conjoncture économique, il est en baisse de 1% sur le trimestre et de 1,7% sur un an selon la Dares, et l'avenir ne semble pas à l'embellie. Dans le secteur de la construction, autre indicateur de la santé du marché du travail, le repli atteint même -3,4% sur le trimestre.

L'Insee n'est pas plus optimiste dans sa note de conjoncture publiée le 10 septembre. Elle anticipe la destruction de 52 000 emplois salariés en 2026, du fait notamment d'un recul de l'alternance. Le taux de chômage, actuellement à 8,3% de la population active, soit son plus haut niveau depuis l'automne 2020, pourrait monter à 8,6% en fin d'année. Il atteint 21,6% chez les 15-24 ans. Si le taux d'emploi des 55-64 ans progresse, selon la Dares, à 61,7%, il reste inférieur de 5 points à la moyenne de l'Union européenne.

### En 2026, le pouvoir d'achat des salaires réels inférieur à celui de 2021

En termes de rémunération, le salaire mensuel de base (SMB – salaire brut, sans les primes ni les heures supplémentaires) dans le secteur privé a augmenté 0,7% au deuxième trimestre 2026 et de 1,9% sur un an, selon la Dares. Quant à l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des

employés (SHBOE), il a progressé de 0,9% sur un trimestre et de 2,1% sur un an. Mais compte tenu de l'inflation (+1,7% sur un an), les salaires ont en réalité quasiment stagné : en euros constants, la hausse n'est plus que de 0,2% pour le SMB et de 0,3% pour le SHBOE.

Selon l'Insee, les salaires réels (tenant compte de l'inflation) stagneraient en 2026 et en fin d'année, le pouvoir d'achat de ces salaires demeurerait en deçà de celui de... 2021! Dans le secteur public, en l'absence de mesures générales de revalorisation, le salaire mensuel par tête (SMPT) nominal augmenterait de 1,2% en 2026, mais en termes de salaire réel, le pouvoir d'achat du SMPT reculerait de 0,8% en moyenne. C'est pourquoi FO revendique toujours en urgence la hausse générale des salaires et de la valeur du point d'indice dans la fonction publique.

Clarisse Josselin



# AT... LES REVENDICATIONS RESTENT !

## Rapport de la conférence TER : FO exprime un avis mitigé

**R**emis aux organisations syndicales le 18 septembre au CESE, en présence du ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, et du coordinateur, Jean-Denis Combrexelle, le rapport de la conférence sur le travail, l'emploi et les retraites (TER) émet plusieurs recommandations, diversement accueillies par les syndicats. Parmi les points positifs pour FO, le rapport plaide, en matière d'emploi, pour l'ouverture de négociations interprofessionnelles sur l'emploi des jeunes,

dans le cadre de l'agenda social autonome (entre organisations syndicales et patronales) et sur l'impact de l'intelligence artificielle. *« Ces sujets, nous y sommes favorables. Mais ces questions, notamment celle concernant l'orientation des jeunes, demandent des moyens. Les derniers budgets nous laissent sceptiques »*, a déclaré Patricia Drevon, secrétaire confédérale et chef de file FO à la conférence TER, évoquant les cinquante-quatre milliards d'euros « d'efforts » sur les finances publiques envisagés

en 2027. Elle se réjouit toutefois que le rapport évoque la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, conditionnalité que revendique FO.

**Retraites : un système universel, pour FO c'est toujours non**

En revanche, le bât blesse sur la question du système de retraite.

Si le rapport reconnaît l'importance centrale du système par répartition, il se prononce pour une réforme allant vers

un système universel. L'âge légal subsisterait, mais avec un « âge d'équilibre » s'accompagnant d'une décote des pensions avant cet âge et d'une surcote au-delà.

« Nous ne partageons pas cette vision du système des retraites », a tancé Patricia Drevon, rappelant l'opposition de FO au bonus-malus sur les pensions. La confédération a par ailleurs rappelé qu'elle demandait toujours l'abrogation de la réforme des retraites de 2023.

Ariane Dupré

## Budgets 2027 : annonce choc pour efforts rudes

**A**lors que se tenait un séminaire gouvernemental dédié aux projets budgétaires le 17 septembre, le même jour, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, annonçait, via une interview au *Figaro*, son plan d'économies avec un effort de... 54 milliards (le plan Bayrou visait 44 milliards) sur les finances publiques. Sans cela, explique-t-il, le déficit public sera de 6,5% du PIB en 2027 contre les 5% visés, dépenses militaires comprises. *« On est très loin de l'austérité »*, assure le Premier ministre qui a enjoint ses ministres de proposer par secteur un plan de dépenses qui n'excèdent pas celles de 2026. Sur ces cinquante-quatre milliards d'euros d'efforts, neuf sont déjà engagés cette année, précise David Amiel, ministre des Comptes publics.

### Vers une nouvelle inégalité dans les « efforts » ?

Avant même la présentation le 1<sup>er</sup> octobre en Conseil des ministres des projets de textes budgétaires, la volonté gouvernementale d'une réduction massive des dépenses publiques, notamment celles de l'État (des gels supplémentaires et annulations de crédits ont déjà été engagés sur 2026, et pour une économie

de deux milliards d'euros, un nouveau gel des salaires indiciaires est annoncé sur 2027), se confirme. La volonté de concevoir des mécanismes pour des recettes supplémentaires, notamment fiscales, est tout autre. Invoquant une nécessaire « stabilité fiscale », Sébastien Lecornu prévoit ainsi que la portée de la surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (celles réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires), introduite en 2025, diminuerait l'an prochain, passant d'un rendement d'environ 7,3 milliards d'euros en 2026 à 5 milliards en 2027. En matière « d'efforts », le gouvernement vise plutôt les services publics, leurs moyens et leurs agents (ainsi le gel des salaires indiciaires serait maintenu). Il vise aussi les pensions de retraite, recherchant jusqu'à 6 milliards d'euros d'économies en ce domaine. Est ainsi évoquée une désindexation, ou un gel, des pensions dites les plus élevées (à partir de quel seuil?), ou encore la suppression de l'abattement fiscal de 10% (possiblement abaissé à un plafond de 3000 euros, cela pour une réduction d'un manque à gagner fiscal à hauteur de 1,4 milliard). Autre piste lancée, elle, par le ministre du Travail : la hausse de la CSG pour les retraités qui s'en acquittent (le taux actuel est de 8,3% maximum). Alors que la protection sociale reste dans le viseur du gouvernement, est aussi évoqué pour 2027 un gel des APL (aides au logement), ou encore la poursuite du durcissement concernant les arrêts de travail. Depuis un an déjà, le gouvernement réduit les droits des assurés en matière de durée des arrêts maladie (y compris à durée longue), a programmé la réduction du niveau des indemnités journalières AT-MP et a alourdi par ailleurs les franchises médicales (doublement), il a également décidé de déremboursements par la Sécu de médicaments et de prestations médicales...

Valérie Forgeront

## EMPLOI, SALAIRES, POUVOIR D'ACHAT

# Hôpital : la bataille pour les moyens gagne encore en intensité

**P**our dénoncer l'état dramatique des hôpitaux et exiger des moyens budgétaires supplémentaires dans le prochain PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale), la fédération FO-SPS a appelé, dans un cadre intersyndical, à une journée de grève nationale « Fonction publique hospitalière morte », qui s'est déroulée le 8 septembre dernier. Une action très suivie sur le terrain. Ainsi, de nombreux rassemblements ont eu lieu dans les hôpitaux, à Pontarlier (Haut-Doubs), à Landerneau dans le Finistère ou encore au CHU de Saint-Étienne, pour dénoncer le manque de personnels soignants, les fermetures de lits, le gel des salaires indiciaires des

agents et des conditions de travail de plus en plus dégradées. Le préavis de grève déposé par FO-SPS court jusqu'au 15 octobre, afin de couvrir d'autres actions locales.

## La lutte pour le maintien de l'offre de soins

Depuis la rentrée, d'autres actions ont eu lieu pour dénoncer la situation hospitalière, avec des établissements à bout de souffle. Le 17 septembre, l'UD FO de Charente a ainsi exprimé son inquiétude concernant une possible fermeture la nuit des urgences des hôpitaux de Barbezieux et Confolens. « Derrière une décision présentée comme

une simple réorganisation, c'est l'avenir même de nos hôpitaux de proximité qui est remis en jeu », s'insurge l'UD. Près de là, en Charente-Maritime, les militants FO se sont rassemblés le 10 septembre pour alerter sur les conséquences du plan d'économies que vise le centre hospitalier de Saint-Jean d'Angély. Le syndicat a dénoncé le non-renouvellement de postes de contractuels et la généralisation des journées de douze heures pour le personnel soignant. Dans le Gers, au centre hospitalier de Condom, FO s'est également mobilisée le 17 septembre contre la fermeture du service de médecine générale de l'hôpital, faute de médecins.

Ariane Dupré

# Des pompiers aux agents communaux, FO mobilisée dans la territoriale

**D**ans le versant territorial, plusieurs grèves pour les salaires et les conditions de travail ont récemment été organisées et notamment à l'appel de FO. Illustration avec la petite commune de Tresserve (Savoie) où une grève a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 4 septembre. Le syndicat a demandé entre autres une amélioration de 100 euros par

mois du régime indemnitaire pour les agents, la remise à plat des évolutions de carrière et des embauches dans le périscolaire. « Il manque du personnel. Et il y avait plein d'irrégularités dans la gestion des carrières », résume Pierre Didio, secrétaire général de l'UD FO de Savoie, qui a soutenu les agents en grève. L'action a permis de débloquer

en partie la situation. FO a obtenu déjà une remise à plat des fiches de poste et l'étude des carrières, ce « qui devrait permettre de mieux rémunérer les agents », explique le militant. Le recrutement – soit 1,5 ETP – est aussi acté, indique le secrétaire de l'UD.

## Les syndicats de pompiers maintiennent la pression

Exigeant l'embauche de 20 000 pompiers professionnels et des moyens pour leurs missions, l'intersyndicale des pompiers professionnels (dont FO-SDIS) maintient de son côté la pression sur le gouvernement, qui a promis d'augmenter le financement des services départementaux d'incendie et

de secours (SDIS) après les incendies dans le Sud-Ouest cet été. Un préavis de grève, national et reconductible, a été déposé et court jusqu'au 20 octobre. À Paris, l'intersyndicale organisera un « campement » les 27 et 28 septembre au Champ-de-Mars, et rejoindra le cortège de l'ensemble des fonctionnaires manifestant le 29 septembre. Les syndicats de pompiers sont ressortis furieux de la présentation du projet de loi de modernisation de la sécurité civile le 8 septembre. « C'est une coquille vide », assène Maxime Guilloux, secrétaire général adjoint de FO-SDIS. La mobilisation va continuer, prévient FO, qui attend de vraies mesures dans le PLF 2027.

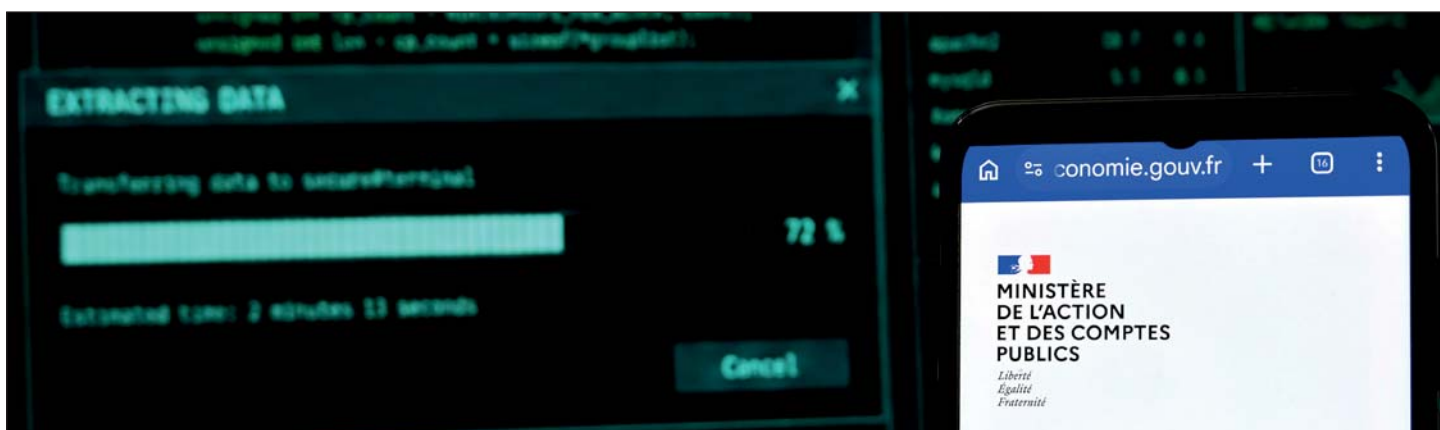
Ariane Dupré



© ARNAUD HEBERT/REA

# AT... LES REVENDICATIONS RESTENT !

## Cyberattaques dans l'administration : le retour à la normale n'est pas pour tout de suite



**À** l'Éducation nationale comme à la DGFIP, le retour à la normale après les cyberattaques de l'été n'est pas encore prévu. Dans les deux cas, ces événements ont considérablement compliqué le quotidien des agents, dont

l'accès aux applications informatiques a été temporairement bloqué. Au point qu'ID-FO, le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, demande une prime pour le surcroît de travail occasionné aux personnels. « Certains ont dû se déplacer

plusieurs fois jusqu'à leur circonscription pour accéder à un ordinateur sécurisé ou récupérer des informations nécessaires à l'organisation de leur travail », évoque ainsi Alain Mallet, secrétaire général adjoint d'ID-FO. Les problèmes seraient en passe d'être réglés, sauf dans les deux académies les plus touchées, Nantes et Toulouse, pour lesquelles de nombreux problèmes persistent.

### Agents publics : toutes les raisons d'être en grève le 29 septembre

« Mobilisons-nous contre l'austérité! Mobilisons-nous pour être respectés! », lance la FGF-FO qui, dans l'Union interfédérale FO-Fonction publique, s'inscrit dans l'appel intersyndical (huit organisations) à la grève et à des manifestations le 29 septembre. Alors que les revendications, dont salariales, sont nombreuses, les agents fustigent les pistes budgétaires évoquées pour 2027 par le gouvernement qui, pour 2026, a décidé cet été d'un nouveau gel de crédits (500 millions d'euros) affectant des programmes ministériels (Travail/Emploi, Enseignement supérieur/Recherche, Économie...). « Ces coupes affaiblissent des services publics indispensables à la cohésion sociale, à la protection des populations, à l'égalité d'accès aux droits (...) », dénonce la FGF-FO, pointant « une politique budgétaire aveugle, brutale et irresponsable, qui tourne le dos à la transition écologique, à la protection des travailleurs, à la santé des agents et aux besoins réels des citoyens ».

V. F.

### Retour au fonctionnement à l'ancienne

Quant à la DGFIP, de nouvelles informations (et complications) continuent d'apparaître à la suite des trois fuites opérées cet été par des hackers sur différentes bases de données. La dernière en date concerne les données cadastrales et la gestion des droits de mutation, dont les recettes sont versées notamment aux départements. « L'application gérant cette activité étant actuellement bloquée, nous allons devoir fonctionner en manuel, à l'ancienne, et recruter des vacataires pour absorber l'engorgement du système », résume Olivier Brunelle, secrétaire général de FO-DGFIP.

Sandra Déraillot

# DISPONIBLE

## EN 3 FORMATS\*



**19 €**

**Agenda BUREAU**  
format : 210 x 297 mm



**12,30 €**

**Agenda MÉDIUM**  
format : 165 x 240 mm



**2,90 €**

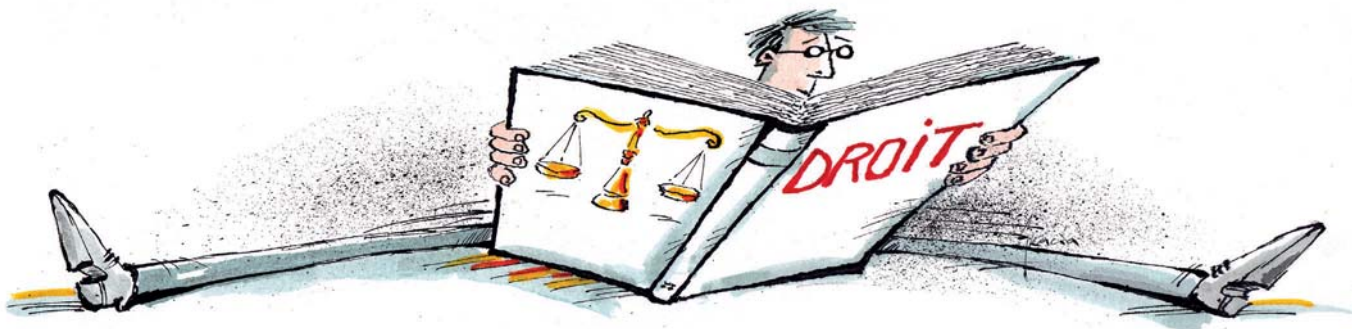
**Agenda POCHE**  
format : 90 x 168 mm

## Dans l'agenda 2027 vous trouverez :

les coordonnées des Unions départementales, des Fédérations, des organisations FO,  
un planning annuel, un plan de métro, un atlas et bien d'autres adresses utiles.

**PASSEZ COMMANDE AUPRÈS DES DÉLÉGUÉS FO**  
**OU SUR [BOUTIQUE-FO.FR](http://BOUTIQUE-FO.FR)**





# Le retour du **préjudice nécessaire**

**Certains manquements de l'employeur peuvent ouvrir droit à réparation pour le salarié sans que celui-ci démontre un préjudice avéré.**

Une salariée est engagée en contrat de professionnalisation du 5 septembre 2019 au 28 février 2021 dans une station-service en tant qu'employé polyvalent.

Le 19 octobre 2020, le médecin du travail a préconisé qu'elle ne porte aucune charge lourde ni ne travaille sur la piste. Elle a été placée en arrêt de travail pour maladie du 10 novembre 2020 jusqu'au terme de son contrat.

Elle saisit le conseil de prud'hommes de demandes indemnitaires en raison du préjudice qu'elle a subi du fait du non-respect par l'employeur de son obligation d'adaptation du poste de travail.

Si le conseil de prud'hommes lui a donné raison, la cour d'appel l'a déboutée de sa demande au motif que, bien que l'employeur n'ait pas respecté son obligation de sécurité, la salariée n'invoque ni ne démontre que le respect de l'obligation de sécurité aurait été de nature à avoir des conséquences sur sa santé et qu'il n'existe pas de lien de causalité entre un préjudice et le manquement commis, elle ne rapporte pas la preuve d'un préjudice.

Sur pourvoi de la salariée, la Cour de cassation casse l'arrêt d'appel le 9 septembre 2026 (n°25-11901) :

Sur le fondement des articles L. 4121-1, L. 4121-2, L. 4121-4 et L. 4624-6 du Code du travail, interprétés à la lumière des articles 5 et 6 de la directive 89/391/CEE du Conseil du 12 juin 1989, concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail, et de la jurisprudence de la CJUE : « 11. Il en résulte qu'il y a lieu de juger désormais que le seul constat du non-respect par l'employeur des préconisations faites par le médecin du travail de mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail, qui engendre inévitablement une

## CE QUE DIT LA LOI

**L'article L. 4121-1 du Code du travail dispose :**

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.  
(...). »

### Article L. 4121-4

« Lorsqu'il confie des tâches à un travailleur, l'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, prend en considération les capacités de l'intéressé à mettre en œuvre les précautions nécessaires pour la santé et la sécurité. »

### Article L. 4624-6

« L'employeur est tenu de prendre en considération l'avis et les indications ou les propositions émis par le médecin du travail en application des articles L. 4624-2 à L. 4624-4. En cas de refus, l'employeur fait connaître par écrit au travailleur et au médecin du travail les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite. »

atteinte à la sécurité et à la santé du salarié concerné, ouvre droit à réparation. »

Ainsi, la notion de préjudice nécessaire – qui présume l'existence d'un préjudice – abandonnée en 2016, réapparaît dans des cas strictement limités : lorsque le manquement trouve sa source dans un texte de droit supranational, d'effet direct, édictant de manière suffisamment claire, précise et inconditionnelle un droit subjectif pour le salarié ou lorsque le manquement à une obligation essentielle est d'une certaine gravité... et dorénavant, le non-respect d'une obligation de sécurité contrairement à l'arrêt du 9 décembre 2020 (n°19-13470), dans un souci de préservation de la santé du salarié.

Secteur juridique



# ***Engagés pour l'autonomie !***

L'OCIRP, assureur paritaire à vocation sociale, innove depuis près de 60 ans en collaborant avec ses institutions de prévoyance membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie.

Huit millions d'assurés couverts par les garanties OCIRP bénéficient de cette protection face à ces risques lourds. Négociées au sein des entreprises ou des branches professionnelles, elles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, ainsi qu'un accompagnement social personnalisé.



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



FONCTION PUBLIQUE

TOUIT !

# Les agents publics, piliers de la République

Conditions de travail  
cohésion sociale  
indépendance  
point d'indice  
partout, pour tous,  
avec vous !



respect  
attractivité  
revendications  
reconnaissance  
retraite  
carrières  
statut  
revalorisation  
liberté  
égalité  
traitements  
solidarité

agents  
droits  
traitement  
salaire

du 3 au 10  
décembre

j'è vote

FO

ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE

# PAR 100% POUR TOUS ! AVEC VOUS !

Action  
Sociale

Rémunérations

Conditions  
de travail

Effectifs

Retraites

Défense  
du statut

Carrières

Égalité  
professionnelle



2026  
ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES

JE VOTE



# La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir  
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



La Macif,  
c'est **vous.**

# YKK : en Turquie, le droit de s'organiser foulé aux pieds

**Le fabricant de fermetures éclair refuse depuis deux ans à ses salariés le droit de se syndiquer et de négocier collectivement leurs droits.**

C'est une marque que presque tout le monde en Europe porte sans même le savoir. YKK, groupe japonais spécialisé dans les produits dits d'attache, commercialise notamment les fermetures éclair qui font

tenir les pantalons de très nombreuses enseignes de prêt-à-porter. Trois lettres qui cachent une réalité difficile pour les travailleurs de l'entreprise en Turquie. Dans l'usine de Çerkezköy, alors que le syndicat Petrol-İş a reçu du ministère du

Travail l'autorisation officielle de s'implanter en mai 2024, 670 ouvriers continuent de se voir privés de leur droit de s'organiser et de négocier collectivement.

Dénouçant des pressions et des intimidations de l'employeur, l'organisation IndustriALL – qui regroupe 550 syndicats à travers le monde – s'est fait l'écho de la lutte des salariés de YKK. Des mesures disciplinaires ont été prises pour empêcher le syndicat de s'implanter, à commencer par la démission forcée de 44 membres au lendemain de l'autorisation de Petrol-İş. Une répression dans laquelle le gouvernement turc joue un rôle trouble, explique Branislav Rugani, secrétaire confédéral du secteur international de FO : « Comme de nombreux syndicats turcs, Petrol-İş n'est pas très indépendant du gouvernement. Mais l'attitude de ce dernier est extrêmement paradoxale : d'un côté ils reconnaissent certains syndicats, de l'autre

*ils incitent les entreprises à casser toute velléité d'organisation. »*

## Un enjeu de vigilance internationale

Dans son indice 2026, la Confédération internationale des syndicats (CSI) classait la Turquie parmi « les dix pires pays au monde pour les travailleurs et les travailleuses ». Face à cette situation particulièrement dégradée, le secrétaire général d'IndustriALL, Atle Høie, appelle à une réaction forte des entreprises clientes d'YKK : « Nous appelons toutes les enseignes concernées à user de leur influence dès à présent pour exiger que YKK engage sans délai un dialogue constructif avec Petrol-İş. » H&M, Adidas ou encore Puma ont signé des déclarations en ce sens, sans pour autant peser réellement dans le rapport de force afin d'exiger des changements concrets.

Fanny Darcillon



# Australie : la catastrophique privatisation des services de recherche d'emploi

À quoi ressemblerait un Pôle emploi privatisé ? En Australie, le Syndicat des services publics et communautaires (CPSU) dépeint comme un échec cuisant l'externalisation des services d'aide à la recherche d'emploi. Celle-ci, amorcée en 1998, n'a pas démontré son efficacité pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi. Pire : un récent rapport du CICTAR, un groupe de réflexion qui conduit des recherches sur l'optimisation et l'évasion fiscales des

grandes entreprises, a démontré que quatre des prestataires privés auxquels le gouvernement a confié cette mission de service public ont totalisé en 2024 un bénéfice de 125,4 millions de dollars australiens.

## Un système français à protéger

« Un service privé se préoccupe de la rentabilité, pas du devenir de l'être humain », résume Branislav Rugani.

Relayé par l'Internationale des services publics, le CICTAR préconise « de rebasculer les services de l'emploi dans le secteur public ». Dès 2017, pourtant, le think tank ultralibéral IFRAP suggérait que la France s'inspire de l'exemple australien. D'où l'importance pour FO d'un combat toujours renouvelé pour conserver une gestion publique aux services dédiés à l'accompagnement des chômeurs dans leur recherche d'emploi.

F. D.

# Quand la santé devient **une variable d'ajustement budgétaire**



Éric Gautron,  
secrétaire  
confédéral  
du secteur de  
la protection  
sociale collective.

**À** force de regarder la Sécurité sociale uniquement à travers le prisme de la dépense, le gouvernement finit par oublier l'essentiel : derrière les chiffres, il y a des femmes et des hommes qui travaillent, qui cotisent, qui tombent malades, qui se blessent et qui ont besoin d'être protégés. Les décrets publiés à l'été 2026 et les nouvelles mesures concernant les arrêts de travail s'inscrivent dans une même logique : faire des économies immédiates sans s'attaquer aux véritables causes des difficultés.

D'un côté, l'exécutif réduit progressivement la part de remboursement de l'Assurance maladie sur les soins dentaires, certains médicaments, les dispositifs médicaux et les transports sanitaires, transférant près de 1,5 milliard d'euros de charges vers les organismes complémentaires. De l'autre, il augmente les franchises médicales et les participations forfaitaires, faisant ainsi peser davantage la facture sur les assurés sociaux, le plafond de ces franchises vient tout juste de passer par décret de 100 à 140 euros.

Pour Force Ouvrière, ces choix ne sont pas acceptables et nous nous y sommes opposés au Conseil de la CNAM.

La même logique est à l'œuvre dans le débat sur les arrêts de travail, qui sont instrumentalisés depuis plusieurs mois dans le débat public, notamment les arrêts de courte durée. Pourtant, les données démontrent une réalité bien différente. Les arrêts courts représentent une part importante des arrêts mais une faible part des dépenses. Ce sont les arrêts longs qui concentrent l'essentiel des coûts, et ils interrogent directement les conditions de travail, étant liés à des maladies graves, à des accidents, à des troubles musculo-squelettiques ou à des souffrances psychiques.

La vraie question n'est donc pas de savoir comment faire reprendre plus vite des salariés malades. La question est de comprendre pourquoi autant de travailleurs se retrouvent durablement éloignés de l'emploi. Pourquoi les troubles psychiques progressent-ils ? Pourquoi les maladies professionnelles augmentent-elles ? Pourquoi la France continue-t-elle d'afficher un niveau d'accidents du travail qui devrait tous nous interpeller ?

Les pistes de réponses sont connues : sous-effectifs chroniques, horaires atypiques, pression permanente, perte d'autonomie, pénibilité physique et psychique. Pourtant, au lieu de renforcer la prévention et la santé au travail, le gouvernement privilégie les contrôles et les restrictions. Le risque est grand de faire du salarié malade un suspect permanent et du médecin un simple exécutant de normes administratives.

Pour FO, la lutte légitime contre la fraude ne peut pas servir de prétexte à affaiblir les droits des assurés ni à masquer les responsabilités des employeurs lorsque les conditions de travail dégradent la santé des salariés.

De la même manière, limiter l'indemnisation des victimes d'accidents du travail pour réaliser des économies constitue un mauvais signal envoyé à celles et ceux qui paient déjà de leur santé les conséquences de leur activité professionnelle.

Force Ouvrière refuse que les assurés deviennent une variable d'ajustement budgétaire. Nous revendiquons le renforcement de la médecine du travail, une véritable politique de prévention, l'amélioration des conditions de travail, la lutte contre les risques psychosociaux, la reconnaissance effective des maladies professionnelles et la préservation intégrale des droits des victimes d'accidents du travail.

Il faut aussi garder en tête que toute décision politique sur le système de soins et la Sécurité sociale a des répercussions à terme sur la santé des travailleurs et donc sur les dépenses en matière de maladie ou de réparation.

Ainsi, quelles sont les conséquences, dix ans après la réforme du C3P – Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité, devenu le C2P –, de ce Compte Professionnel de Prévention qui a invisibilisé l'exposition des travailleurs aux risques professionnels ? La réforme du C3P a fait disparaître le terme « pénibilité » sous prétexte d'évaluations de certains facteurs de risque trop complexes. Quatre critères ont ainsi disparu, passant de dix à six, supprimant les manutentions manuelles des charges, les postures pénibles, les vibrations mécaniques et l'exposition aux agents chimiques dangereux.

Dans le même ordre d'idée, l'allongement de la durée du travail avec le report de l'âge de départ à la retraite entraîne mécaniquement une augmentation des problèmes de santé, des arrêts de travail ou des accidents.

**Secteur de la protection sociale collective**

## Fermeture du site Schneider Electric dans la Vienne : 145 salariés sur le carreau

Au terme d'une réorganisation industrielle, Schneider Electric fermera son site de Chasseneuil-du-Poitou. FO, qui conteste cette réorganisation, entend négocier les meilleures solutions de reclassement possibles.

Les cent quarante-cinq salariés du site Schneider Electric de Chasseneuil-du-Poitou (Vienne) sont les perdants du jeu de chaises musicales imaginé par leur employeur. Ils ont appris, lors d'un comité social et économique (CSE) qui s'est tenu le 9 septembre, que l'usine dans laquelle ils fabriquent des contacteurs résidentiels et des armoires électriques fermera en mars 2028. Schneider, qui se porte bien, justifie cette décision par les difficultés que connaît actuellement le secteur du bâtiment, la taille insuffisante du site et la baisse de sa production. Emmanuel Da Cruz, coordinateur FO, première organisation syndicale au sein du groupe, y voit plutôt le résultat d'une réorganisation générale des sites industriels. « Il y a quatre ans, la moitié de la production de Chasseneuil est partie à Le Vaudreuil (Eure) puis à Riga, en Lettonie », rapporte-t-il. Pour autant,

« le carnet de commandes de l'usine est rempli et l'entreprise va fermer son site français le plus performant », souligne le militant.

### Stupéfaction et incompréhension

Les salariés ont appris la nouvelle « avec la stupéfaction de s'apercevoir que Schneider n'était pas capable de fournir de l'activité à ses usines ». La décision de la direction a également suscité « l'incompréhension des salariés, qui, pour sauver leur emploi, s'étaient adaptés et avaient accepté de travailler davantage ».

Les activités de Chasseneuil seront déplacées à Dijon, Évreux, ou encore en République tchèque et en Espagne. Si la direction promet deux propositions de reclassement par salarié, les reclassements

au sein de l'entreprise seront difficiles, sachant que l'usine Schneider la plus proche se trouve à Angoulême, à une heure et demie de route. « Nous pensons que vingt-cinq ou trente personnes pourront partir avec des mesures d'âge, qu'une dizaine bénéficiera d'une mobilité interne, et qu'une centaine devra trouver du travail ailleurs », analyse Emmanuel Da Cruz.

Aussi, dans le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) dont la négociation vient de débuter, « FO attend des dispositifs de reclassement "financés par Schneider" pour que les salariés soient attractifs pour les entreprises du bassin d'emploi, notamment Dassault et Safran », explique le coordinateur FO. Emmanuel Da Cruz anticipe néanmoins de « la casse sociale pour les salariés en production ».

Thierry Bouvines

## FDG : nouvelle fermeture de site au nom de la recherche du profit

L'entreprise, qui enchaîne les PSE sans égard pour les salariés, illustre les écueils de la distribution d'aides publiques sans aucune conditionnalité.

Une annonce bâclée dans les « points divers » d'une réunion d'entreprise, assortie d'une visio pour prévenir les salariés du sort qui leur est réservé : la fermeture du site FDG de Feurs (Loire) est loin d'avoir été présentée avec les plus grands égards. Le pudiquement baptisé « projet de réorganisation » doit entraîner le licenciement de vingt personnes et le déplacement de vingt autres au sein du groupe spécialisé dans la conception et la commercialisation de produits non alimentaires (hygiène, maison, loisirs, textile) auprès de la grande distribution. « Les gens se repassent le webinaire de l'annonce de leur licenciement, ils sont en détresse », raconte Christophe Minaud, délégué syndical FO dans l'entreprise.

Depuis l'entrée au capital en 2019 de l'actionnaire principal, le Crédit Mutuel Equity, le dialogue social s'est considérablement dégradé. « La direction refuse que les élus aient des canaux de diffusion en interne, elle fait tout ce qu'elle peut pour empêcher les représentants de tenir les salariés au courant », s'insurge Audrey Ricci, secrétaire adjointe de la section fédérale Commerce et VRP à la FEC-FO. Au nom de la rentabilité, une centaine de salariés ont ainsi été licenciés depuis 2021. En 2024 encore, le site d'Objat (Corrèze) a été fermé, laissant vingt-sept salariés sur le carreau.

### Des inquiétudes pour l'avenir

« Ce n'est pas une entreprise en mauvaise santé économique, souligne Audrey Ricci. Elle réduit petit à petit la voilure pour voir jusqu'où l'activité peut tenir. » Problème : le groupe licencie malgré les aides publiques importantes dont il a bénéficié, et tout en continuant à distribuer des dividendes. Un énième exemple de la nécessité de conditionner les aides publiques, entre autres au maintien de l'emploi et des salaires, comme le revendique FO.

Les représentants syndicaux s'apprêtent à négocier les meilleures conditions de départ possibles pour les salariés touchés. Au-delà du cas de Feurs, Audrey Ricci s'interroge sur l'avenir de FDG : « Ce genre de stratégie a déjà prouvé à de multiples reprises qu'il n'est pas viable pour une entreprise de se faire siphonner de l'intérieur. » Ironiquement, l'entreprise aime à mettre en avant qu'elle a obtenu le label PME+, qui récompense un engagement dans une dynamique de progrès environnemental et social.

Fanny Darcillon

## Pharmacie : cartes postales d'un été revendicatif



**Afin de maintenir une pression salariale sur le patronat de la branche, le secteur FO de la pharmacie d'officine a eu recours cet été à un moyen original et de saison : l'envoi de cartes postales aux deux organisations d'employeurs.**

**D**epuis la fin août, les deux organisations patronales de la branche pharmacie d'officine – FSPF, majoritaire, et l'USPO – ont la joie de recevoir de FO des cartes postales... demandant des augmentations de salaire. Cette communication originale a été imaginée par la Fédération FO de la Pharmacie, et plus spécifiquement par David Brousseau, secrétaire fédéral chargé du secteur des officines, et par l'un de ses camarades. Les 120 000 salariés de la branche,

essentiellement des préparateurs et des pharmaciens adjoints, travaillent dans 20 000 pharmacies, dont l'immense majorité emploie moins de 11 salariés. « *Le but de l'opération est de mobiliser les salariés sans les mettre en porte-à-faux avec leur patron, car dans une très petite entreprise, il est difficile de manifester* », explique le militant.

L'événement qui a motivé cette action revendicative est le refus patronal de revaloriser les salaires de branche à la suite de la hausse du Smic, de 2,4% en juin 2026. Bilan : « *Les dix premiers coefficients se retrouvent à peu près au niveau du Smic alors qu'en général ils sont au-dessus* », rapporte David Brousseau. FO, revendiquant la hausse de toute la grille de 2,4%, a obtenu l'ouverture de négociations – hors négociation annuelle obligatoire (NAO).

**Le patronat campe toujours sur ses positions**

## Minth Electricity Technology : FO confirme sa première place

**C**arton plein pour FO chez Minth Electricity Technology (MET), la société de Renault et du groupe chinois Minth à Ruitz, dans le Nord : comme en 2024, FO reste la première organisation syndicale de l'entreprise, avec 60% de représentativité obtenue lors des élections professionnelles le 10 septembre dernier. FO, qui a présenté une liste pour le collège ouvrier, remporte les quatre sièges de ce collège, ainsi que les quatre sièges de suppléants. « *On a fait un gros travail de terrain auprès des collègues. Nous avons aussi réussi à obtenir de bonnes NAO cette année, avec un effort en particulier pour les plus bas niveaux de salaire. Tout cela a dû jouer en notre faveur* », apprécie Olivier Varetz, délégué syndical FO chez MET.

**Filière d'avenir, maintien de l'emploi**

Les chantiers sociaux sont nombreux dans cette jeune société, créée il y a quatre ans, qui fabrique des bacs pour les batteries équipant les véhicules électriques de Renault assemblés à Douai. Les effectifs sont en effet passés d'une cinquantaine de salariés en 2022 à cent quatre-vingt-onze aujourd'hui. Parmi ses priorités, FO veut faire évoluer la grille des qualifications afin d'augmenter les rémunérations des opérateurs, dans le cadre d'une négociation qui devrait s'ouvrir cette année. « *MET fait partie des filières d'avenir, qui permettent de maintenir l'emploi et d'acquérir de nouvelles compétences* », souligne Olivier Lefebvre, secrétaire fédéral chargé de la filière automobile chez FO-Métaux.

Mais les propositions patronales en CPPNI (commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation) sont quasiment inexistantes : 0% du côté de l'USPO, +0,5% pour la FSPF. Pointant l'insuffisance de ces propositions, FO – majoritaire à plus de 30% dans la branche – a donc lancé cette campagne de cartes postales.

Si, note le secrétaire fédéral, les deux années de Covid ont donné lieu à des augmentations de salaires « *exceptionnelles* » de 3%, entre juillet 2022 et novembre 2023, « *les négociations ont été bloquées et l'élargissement des missions des salariés n'a pas été reconnu* ». Par la suite, la moyenne des augmentations s'est située autour de 1,5%.

Actuellement, malgré les envois de cartes postales, le patronat campe sur ses positions. Ainsi lors de la CPPNI le 15 septembre. « *C'est consternant* », tacle le militant, qui entend bien remettre le sujet sur la table des NAO de branche qui démarreront en janvier. En attendant, FO prépare une nouvelle carte postale, traduisant le mécontentement des salariés et qui sera relayée sur les réseaux sociaux.

Ariane Dupré

Thierry Bouvines et Ariane Dupré

# L'AFPA durement frappée par un nouveau PSE

Quelque 867 postes sont menacés à l'Agence pour la formation professionnelle des adultes, dont le conseil d'administration a voté la fermeture de trente sites.

« **C'**est extrêmement violent, dans les centres les salariés sont super inquiets et même les directeurs n'ont aucune information à leur donner », résume Jean-Marc Lemée, secrétaire général du SFNFPA-FO. L'AFPA a en effet annoncé le 15 septembre un projet de restructuration et de réorganisation qui prévoit jusqu'à 867 licenciements (sur 5700 emplois) et la fermeture de trente centres sur cent quarante-deux (dont neuf seront transférés vers un autre site). Au moment de la réunion du conseil d'administration

au cours duquel la décision était votée, des salariés s'étaient mobilisés en inter-syndicale et manifestaient dans et devant le siège de l'agence à Montreuil. D'autres ont appris la nouvelle à la radio.

**« Tout faire pour éviter les licenciements »**

La procédure de consultation des CSE démarrera le 24 septembre. « Nous allons nous battre contre ce projet et tout faire pour éviter les licenciements », appuie Jean-Marc Lemée. Le plan

prévoit la cession partielle ou complète de soixante-huit sites immobiliers appartenant à l'agence. Il annonce également la création de 400 postes de développement commercial. « On verra bien, mais lors du précédent PSE, en 2018, déjà six cents créations de postes avaient été annoncées et seules environ quatre cents ont été finalisées », remarque le secrétaire général du syndicat FO.

Dans tous les cas, les fermetures annoncées entameront encore davantage le maillage territorial de la formation professionnelle. « Cela signifie qu'il n'y aura plus d'égal accès à la formation », ajoute Patrick Peyrebessé, secrétaire national et trésorier du SFNFPA-FO.

L'AFPA est dans la tourmente depuis de nombreuses années. Le transfert de compétence de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi de l'État aux régions en 2004, puis l'ouverture du secteur à la concurrence en 2009 ont vu la « part de marché » de l'AFPA dans la commande publique chuter progressivement. « Mais il y a d'autres solutions que notre démantèlement, observe Jean-Marc Lemée. Nous pourrions travailler avec les demandeurs d'emploi. » Le SFNFPA-FO revendique par ailleurs un retour au financement direct de l'État.

Sandra Déraillot



## FO-Cheminots en ordre de bataille pour décrocher la représentativité à la SNCF

La fédération FO-Cheminots a lancé le 10 septembre au siège de la confédération, en présence de 300 militants, sa campagne pour les élections professionnelles à la SNCF. L'objectif pour ce scrutin, qui se déroulera du 19 au 26 novembre, est de franchir enfin la barre des 10% de voix pour permettre à FO de devenir représentative dans l'entreprise. « Nous contestons la loi sur la représentativité depuis 2008, mais elle s'applique », a rappelé le secrétaire général de la confédération,

Frédéric Souillot, apportant son soutien aux militants.

**Gagner 100 voix par région**

Six thèmes de campagne ont été retenus : salaires, retraite, statut, conditions de travail, activités sociales et culturelles (ASC) et voter FO. Les revendications sont déclinées sous forme de flyers, de tracts et de vidéos. Mais pour gagner des élections, c'est surtout sur le terrain que ça se passe, comme l'ont rappelé des

camarades venus témoigner des excellents résultats obtenus chez Eurostar Bleu, Eurostar Rouge et DB Cargo.

Pour le secrétaire général de la fédération, Daniel Ferté, le principal adversaire à combattre sera « la résignation ». « On a besoin de gagner 2% sur les 35% d'abstentionnistes, c'est à peine une centaine de voix par région. Soyons visibles, concrets et ambitieux », a-t-il lancé, rappelant que FO-Cheminots était devenue représentative dans la branche ferroviaire en avril 2025. Clarisse Josselin

# Journée nationale FO Jeunes : cap sur la syndicalisation

La deuxième journée nationale FO Jeunes s'est tenue le 16 septembre à Marseille, avec près de quatre-vingts participants et en présence du secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot. Au programme, des échanges et des ateliers pratiques autour des problématiques rencontrées par les jeunes dans le monde du travail, avec un objectif prioritaire : faire progresser la syndicalisation des jeunes.

« **D**ans les cinq ans à venir, il va y avoir de plus en plus de départs en retraite au sein de notre organisation. Comment on anticipe les choses ? Comment faire pour qu'un jeune qui veut aller vers une organisation syndicale vienne frapper chez nous ? Il nous faut vos idées. Si vous voulez faire changer les choses, faites-nous bouger, bousculez-nous », a encouragé le secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot, en ouverture des travaux de la deuxième journée nationale FO Jeunes, organisée le 16 septembre dans les locaux de l'UD des Bouches-du-Rhône, avec près de quatre-vingts participants.

Franck Bergamini, secrétaire général de l'UD FO, a notamment invité les jeunes militants à faire des propositions pour moderniser le système de cotisation syndicale, « que ce ne soit pas un repoussoir avec douze timbres à coller sur une carte ».

Alexis Guillier, élu du personnel depuis 2022 chez ArcelorMittal à Fos-sur-Mer et membre de FO Jeunes depuis deux ans, a témoigné de l'importance du renouveau syndical. Dans son entreprise, le syndicat FO, qui n'était plus représentatif avant 2014, a remporté 35% des voix aux dernières élections et vise la majorité pour le prochain scrutin, en octobre. « La stratégie mise en place a été de faire confiance aux jeunes, qui ont remonté une liste et sont allés sur le terrain », s'est félicité le jeune militant, également membre du comité jeunes d'IndustriAll Europe depuis six mois.

## Bientôt des référents FO Jeunes

Les discussions lors des tables rondes et des ateliers participatifs ont notamment permis de cerner les bons outils de



communication pour toucher les jeunes, mais aussi d'identifier quelques obstacles à leur syndicalisation, comme un turn-over important. « Dans mon entreprise on voit des jeunes arriver, rester un an ou deux sans s'engager, sans chercher à améliorer les choses, puis ils partent chercher mieux ailleurs. Or l'herbe n'est pas plus verte ailleurs. On ferait mieux de s'unir et d'améliorer les conditions de travail là où l'on est plutôt que de fuir et de recommencer à zéro », a déploré Florian Mariottini de FO Jeunes Bouches-du-Rhône.

Autre problématique, approcher les étudiants qui travaillent en alternance ou à temps partiel, même si l'UD FO commence désormais à recevoir des alternants en difficulté avec leur employeur, pour des questions de salaire ou de tâches à effectuer.

Le comité FO Jeunes avait été relancé en 2024. En avril dernier, la résolution générale du congrès confédéral de Dijon a invité notamment les structures à intégrer en leur sein les jeunes militants de moins de 35 ans, dans un esprit de

solidarité intergénérationnelle et pour défendre leurs droits et leurs projets. Dans cette dynamique, le secrétaire confédéral Branislav Rugani a annoncé l'ouverture d'un « nouveau chapitre ». Ainsi, des référents jeunes vont être mis en place dans les différentes unions départementales et fédérations. Des membres de FO Jeunes vont être intégrés aux commissions confédérales. Et la structure va prochainement avoir des statuts, « ce qui va permettre à FO Jeunes de s'émanciper, sous la tutelle de la confédération », a-t-il ajouté. Le premier « Guide FO Jeunes » à destination des jeunes travailleurs devrait également être déployé dans les prochaines semaines.

Branislav Rugani a par ailleurs annoncé la mise en œuvre d'un prix Léon Jouhaux de la paix à destination des lycéens. « Nous allons les faire travailler sur les conventions de l'OIT pour promouvoir la paix dans le monde, pour leur permettre de découvrir le syndicalisme international et FO dès le plus jeune âge », explique-t-il.

Clarisse Josselin

# Documentaire

## Le travail salarié aujourd'hui, du rêve à la réalité

Sur Arte, une série documentaire est consacrée au sens qu'a pris le travail salarié dans nos sociétés modernes. Nécessaire pour survivre, mais insuffisamment rémunéré et reconnu, le salariat ne cadrerait-il plus avec l'image du job de rêve?

**E**n quatre épisodes de quinze minutes, la série documentaire *Faire le job* résume toutes les dimensions des mutations actuelles du travail et ce en quoi le rapport à l'emploi est bouleversé : pressions excessives sur les salariés, salaires et reconnaissance en berne, rémunérations décorrélées des améliorations de la productivité, primauté de la rémunération de l'actionnaire, valorisation du *self made man* débouchant sur l'auto-entrepreneuriat, glorification de l'individualisme, et bien sûr, pour finir, avènement des nouvelles technologies.

« Extraire du travailleur le plus de valeur possible »

Le réalisateur Matthias Vaysse a rassemblé des entretiens avec de nombreux chercheurs, essentiellement français, sociologues, économistes, philosophes voire psychologues. Parmi eux, Dominique Meda (sociologue et notamment co-présidente du forum pour d'autres indicateurs de richesse) y décrit comment l'entreprise est devenue un



lieu où « il faut extraire du travailleur le plus de valeur possible pour l'actionnaire ». Jérôme Gautié, économiste du travail, explique comment le chômage est devenu « la chape de plomb du marché du travail » dans les années 1970 et comment « la question de l'emploi a éclipsé celle des conditions de travail ». Anthony Galluzzo (auteur de *Le Mythe de l'entrepreneur*, aux Éditions La Découverte) rappelle que personne ne réussit seul, toute entreprise bénéficiant initialement d'une infrastructure nationale, d'une formation, de financements puis du travail de ses salariés.

Entre ces constats douloureux et quelques perspectives plus optimistes, l'ensemble des entretiens est illustré par des extraits de films, de journaux télévisés, de séries, voire des réels extraits des réseaux sociaux, qui donnent un rythme intense à la série et appuient chacun des arguments.

Sandra Déraillot

« *Faire le job* », réalisé par Matthias Vaysse, 4 x 15 minutes, disponible sur [arte.tv](http://arte.tv) jusqu'au 26 juin 2029.

### Expo

## Quand le cinéma raconte la mine

**U**n projet culturel transfrontalier rassemble la France et la Belgique autour de la mémoire minière. *Cinémine* a été conçu par le Centre historique minier de Lewarde (France) et le site du Bois du Cazier (Belgique) dans le cadre d'un financement européen. De part et d'autre de la frontière, les deux équipes ont rassemblé des archives vidéo qui racontent la mine. Au Bois du Cazier, il s'agit essentiellement d'extraits de films grand public, la mine et ses mystères ayant longtemps inspiré les réalisateurs. À Lewarde ce sont des films d'entreprise. Produits notamment par les Houillères du Nord-Pas-de-Calais et Charbonnages de France, ceux-ci étaient destinés à valoriser les métiers, mais aussi à faire la

promotion des entreprises, à communiquer sur le statut de mineur, à vanter les avantages sociaux liés à la profession ou encore à diffuser des messages de sécurité et de prévention à l'intention des mineurs. Un important travail de mémoire dont les installations ont été lancées à l'occasion des soixante-dix ans de la catastrophe du Bois du Cazier, un incendie responsable de la mort de 262 mineurs le 8 août 1956.

S. D.

Centre historique minier, Fosse Delloye, rue d'Erchin 59287 Lewarde, ouvert tous les jours de 9h à 19h. Exposition temporaire jusqu'au 8 novembre 2026.

# Sonia Cherradou, agente de maîtrise combative et en campagne

**À 45 ans, la militante incarne le nouveau « pôle encadrement » de FO-Groupe RATP et démontre que le syndicat s'adresse à tous, de l'ouvrier au cadre.**

**C**ommencer au premier échelon d'une profession, voilà un ingrédient crucial pour devenir un bon manager par la suite, affirme Sonia Cherradou lorsqu'on lui demande comment elle en est arrivée là. Grâce à sa connaissance intime des métiers du métro, métiers qu'elle a occupés un à un, l'agente de maîtrise polyvalente à la RATP (les transports publics franciliens) comprend les enjeux qui animent le quotidien de ces opérateurs. « *J'aime gérer les relations humaines, et des chefs ont vu en moi une certaine autorité naturelle* », retrace la militante FO de 45 ans.

C'est bien son passage par différents paliers de la hiérarchie de l'entreprise qui l'incite à envisager les différents grades des salariés sur un continuum plutôt que comme des catégories étanches. « *Il faut faire changer les mentalités : FO défend de l'ouvrier jusqu'au cadre!* », rappelle-t-elle. En février, elle a contribué à la création du « pôle encadrement » du syndicat FO-Groupe RATP, maillon jusqu'alors manquant de cette organisation très dynamique qui enchaîne les victoires électorales dans différentes filiales du groupe.

« *Nous avons créé le pôle pour que tous les encadrants puissent se reconnaître, délier leur parole et améliorer leurs conditions de travail* », explique Sonia Cherradou. Chez les agents de maîtrise – les managers intermédiaires entre les opérateurs et les cadres –, elle a vu s'installer ces dernières années un important mal-être. « *L'agent de maîtrise a les fesses entre deux chaises, il se fait taper des deux côtés et est supposé ne rien dire.* » Heures de coupure non respectées, bureaux sans fenêtres, rémunérations parfois en deçà de celles des opérateurs : de nombreux droits sociaux sont bafoués dans ce corps de métier.



## Des victoires sur les rémunérations et les procédures disciplinaires

Alors en vue des élections professionnelles qui se tiennent du 19 au 23 octobre à la RATP, Sonia Cherradou a coordonné la constitution de listes d'agents de maîtrise pour dix CSE sur onze – une fierté pour la militante. Quant aux listes de cadres, il reste un bout de chemin à parcourir. « *C'est l'un de nos prochains combats : recruter des cadres et les amener à parler, car plus ils montent en échelons, moins les gens veulent s'exposer. Mais nombre d'entre eux sont déjà contents de ce qu'on a obtenu pour eux.* »

Plusieurs primes ont été gagnées, de même que des victoires sur les conditions de travail. « *On a réussi à sortir pas mal de gens du conseil de*

*discipline, et on en est fiers*, se réjouit Sonia Cherradou. *Je suis une férue de droit!* » Elle a donc pu compter sur son goût pour l'épluchage de textes et de protocoles pour défendre ses collègues – c'est d'ailleurs la porte par laquelle elle est entrée en militantisme il y a treize ans. « *J'ai choisi FO car c'est un syndicat apolitique : il était très important pour moi de défendre le Code du travail, et pas un candidat à la présidentielle.* »

Petit à petit, le syndicat fait connaître ses forces et ses revendications. « *On a fait en sorte d'étendre notre toile d'araignée sur tout le réseau RATP* », parfois propice aux sentiments d'isolement et d'impuissance. Outre les combats collectifs, la militante met un point d'honneur à se battre pour la mise en valeur des parcours professionnels et l'évolution personnalisée pour chacune et chacun.

Fanny Darcillon



SPÉCIAL  
ÉTÉ

# L'OFFRE EXCLUSIVE POUR LES ADHÉRENTS *FO*

Cet été, profitez de **tarifs avantageux** sur de nombreux parcs d'attractions, parcs aquatiques, zoo et **activités de loisirs** grâce aux **avantages My Store FO**.

Découvrir les offres  
sur [MyStoreFO.fr](https://mystorefo.fr)

PROFITEZ DE L'ÉTÉ À PRIX ADHÉRENT



PARCS  
D'ATTRACTIONS



PARCS  
AQUATIQUES



ZOO &  
AQUARIUM



LOISIRS DE  
PLEIN AIR

## INSCRIPTION GRATUITE !

1

Récupérez votre numéro  
ADH FO 2026

2

Scannez le QR code  
et créez votre compte

3

Suivez-nous pour découvrir les  
actualités et les nouveautés !



ABONNEZ-VOUS



My Store FO



My Store FO



mystore\_fo



My Store FO